

tement de celle de l'Internationale et qui nous oblige à s'en délimiter strictement.

En ce qui concerne les attaques auxquelles le camarade M. croit nécessaire de se livrer dans ses dernières lettres, nous nous réservons le droit de lui répondre devant les membres du B.P. et du C.C. du P.O.C., ainsi que devant le prochain Comité exécutif international.

Veuillez nous accuser réception de cette lettre.

Avec nos salutations fraternelles,  
Pour le S. I.

## Lettre du B.P. du P.O.C. du 27 juin

Chers camarades,

Nous avons reçu votre lettre du 23 juin et en conséquence nous avons réuni d'urgence le B.P. au sujet de vos suggestions. Nous vous envoyons donc une copie du procès-verbal de la réunion du B.P. et nous profitons de cette lettre pour clarifier certaines de nos divergences avec vous.

Nous pensons que jusqu'au Congrès mondial on ne peut pas parler d'une orientation unique de la IV<sup>e</sup> Internationale ; c'est seulement après le congrès que toutes les sections devront s'orienter selon la ligne qui sera définie au congrès même.

Si la section italienne, presque à l'unanimité, accepte des positions théoriques et tactiques différentes de celles considérées par la majorité du S.I., cela ne signifie pas qu'il n'y a pas dans l'Internationale de nombreux groupes qui se posent sur le même plan.

En conséquence la ligne de notre parti doit être considérée pour ce qu'elle est jusqu'au congrès mondial. Après le congrès, il y aura la discipline la plus sévère.

Notre parti ne peut tolérer des fractions organiques dans le Parti spécialement si elles sont encouragées par vous. Notre Parti ne tolère pas votre ingérence dans le fonctionnement organisationnel du Parti.

Notre Parti est parfaitement persuadé que vous organisez un travail fractionnel dans toutes les sections de l'Internationale et que, seulement en Italie, cela ne vous sera pas possible. Le B.P. au complet, n'a absolument pas peur de votre réponse au sein de notre C.C., comme au sein du C.E.I. Il nous déplaît seulement de ne pouvoir participer au prochain C.E.I. faute d'argent. Mais nous serons présents par un rapport que vous lirez aux délégués.

Pour terminer nous rappelons votre attention sur les décisions prises par le B.P. dans sa réunion d'aujourd'hui.

Salutations fraternelles.  
Le Secrétaire général.

## Procès-verbal du B.P.

Présents : M. V. G.

M. explique qu'il a convoqué le B.P. trois jours avant la date fixée, car il a reçu une lettre du S.I. qui exige une réponse immédiate. Il lit et il commente la lettre en affirmant que, selon lui, la lettre fait partie de tout un plan de lutte du S. I. contre notre Parti. Il insiste sur le fait que le S.I. tente de justifier son intervention inqualifiable avec le prétexte de vouloir préparer le Congrès national, alors que ce même congrès a été convoqué régulièrement pour le prochain mois de .... Il rappelle que la Fédération des Pouilles a demandé pendant deux ans, la convocation du Congrès du Parti, rencontrant chez les anciens dirigeants une opposition très décidée. Il précise que le congrès du Parti ne changera pas grand chose au Parti, car les forces sont ce qu'elles sont, et ce ne seront pas les bavardages de tel ou tel camarade qui pourront modifier des positions qui sont le fruit d'une expérience vécue.

De toutes façons la manœuvre du S.I. reste également peu correcte et il sera bien, une fois pour toutes, que tous les camarades le sachent.

V. exprime encore une fois son regret pour l'attitude du S. I. et est d'accord lui aussi sur la nécessité de faire connaître à tous les camarades le côté pourri de l'Internationale, dans laquelle tous les personnalismes trouvent un terrain favorable.

R. pense que le S. I. a été mis sur une fausse route par des informations intéressées, mais que ceci ne réduit pas la responsabilité du S. I. dans son attitude présente contre notre Parti. Elle recommande cependant une attitude plus sereine afin de ne pas aggraver les rapports avec le centre, déjà tellement tendus.

Elle retient que la convocation du C.C. est utile ; de cette façon tout sera mis en clair et chacun prendra ses responsabilités.

Précisant préalablement, et en plein accord, que jusqu'au Congrès mondial, toutes les sections de l'Internationale doivent

conserver une entière autonomie, afin que ne se produisent pas des violences et des contorsions dans les attitudes respectives ; précisant en outre que ce qui doit prévaloir c'est l'intérêt de l'organisation mondiale sur des intérêts de groupe ou, pis encore, de camarades individuels ; on décide :

1°) de convoquer à F... pour les 9 et 10 ..., le C.C. mettant à l'ordre du jour les questions indiquées par le S. I.

2°) de convoquer à F... pour le 8 courant, le B.P.

3°) de demander au S. I. que le représentant qui doit venir en Italie soit membre effectif du S. I. afin qu'il ait le pouvoir de prendre sur place toutes les décisions nécessaires.

4°) d'inviter le S.I. à envoyer préalablement le dossier de la correspondance échangée avec S. et N., dont nous avons déjà parlé dans notre précédente demande.

5°) de faire comprendre au S. I. qu'il ne s'agit pas de lettres personnelles du camarade M., mais de lettres du B.P. et qu'en conséquence les réponses doivent être adressées au B.P. et non personnellement au camarade M.

6°) de préparer un large rapport sur la situation du P.O.C. et sur ses rapports avec le S.I., qui servira d'information pour le prochain C.E.I., étant donné que des délégués de notre Parti ne pourront, pour des raisons économiques, participer au C. E. I.

M. à titre d'information donne lecture de la lettre qu'il a reçue de N. et de sa réponse immédiate. V. et R. assurent le camarade M. de leur solidarité, condamnant l'action personnelle et opportuniste de N.

M. communique que le 3<sup>e</sup> numéro du journal est en cours de publication, et aussi l'autre numéro du B. I.

## Lettre du B.P. du 5 juillet

Chers camarades, le troisième numéro de notre journal est paru et nous vous en envoyons un exemplaire.

L'intérêt que portent les travailleurs à notre journal augmente chaque jour et les nombreuses lettres qui arrivent à la direction de « IV<sup>e</sup> Internazionale » en témoignent.

Jusqu'à présent nous n'avons reçu aucune communication du représentant du S. I. qui devrait être depuis aujourd'hui en Italie. Nous avons tout de même convoqué le B.P. pour le 8 et le C.C. pour le 10-11 juillet, avec l'ordre du jour que vous nous avez indiqué.

Nous joignons une copie de la lettre de convocation.

...Au sujet de la réunion entre les dirigeants des partis organisés par vous du 25 ... au 10 ..., nous devons vous répéter qu'il ne viendra personne pour l'Italie.

On nous a rapporté que vous avez envoyé la circulaire 10 à Milan aussi. Le B.P. n'est pas à Milan, et il n'y a pas non plus de dirigeants du Parti. Nous laissons à vous mêmes le soin de juger combien votre attitude est peu sérieuse pour nous.

Le B.P. du P.O.C. est à F... et les circulaires adressées à toutes les sections de l'Internationale, doivent être envoyées UNIQUEMENT au B.P.

Vous vous êtes trop habitués à travailler d'une manière fractionnelle pour comprendre certaines choses ; mais avec notre Parti vous devez vous efforcer d'utiliser une tactique honnête.

Dans notre Parti il y a une seule direction et son siège est F... et tous les documents doivent être envoyés à F... et ce sera le B.P. qui décidera si ces documents doivent être portés à la connaissance des groupes ou bien rester dans le secret du B. P. seul.

Nous sommes toujours plus convaincus que vous êtes complètement dépourvus de capacités organisationnelles ; vous mélangez le travail d'organisation politique avec celui d'un cirque équestre quelconque. En Italie il n'y a pas de Barnum.

Ne vous obligez pas à nous répéter. Salutations fraternelles.

Pour le B. P.  
Le Secrétaire général.

## Lettre du B.P. du 13 juillet

Pour le Secrétariat International.

Chers camarades, votre télégramme nous est parvenu trop tard pour renvoyer la réunion du C. C. Tous les délégués étaient déjà arrivés, si bien que la réunion a eu lieu tout de même.

Nous sommes assez ennuyés de ce contretemps ; nous aurions désiré beaucoup la présence, à cette réunion, de votre représentant, il aurait pu ainsi se rendre compte personnellement de la manière dont nous fonctionnons et comment on discute avec liberté et clairement sur toutes les questions.

Sur les onze membres du C. C., deux seulement étaient absents et l'un des deux absents nous a fait parvenir à temps une lettre de justification.

Comme conclusion de la longue discussion, l'ordre du jour que nous vous joignons a été adopté. Vote unanime.

Dans une autre lettre nous vous ferons un compte rendu plus détaillé du développement de la discussion sur chaque argument.

Si, malgré le contretemps, vous voulez que le C. C. se réunisse à nouveau, non plus pour voter, mais pour confirmer la résolution déjà approuvée, nous sommes disposés à convoquer encore une fois le C. C. pour le 20 juillet, à condition que vous nous envoyiez immédiatement un télégramme dans ce sens et que vous vous engagiez à payer la dépense relative à une nouvelle convocation. Il s'agit d'ouvriers qui vivent de leur travail et auxquels on ne peut demander de s'absenter du travail sans leur donner la compensation, une seconde fois, du salaire perdu.

Pour le B. P., le Secrétaire général.

## Résolution votée par le C.C. du P.O.C. dans sa réunion du 10 juillet

Le C. C. du P. O. C., réuni en assemblée extraordinaire le 10 juillet, à la demande précise du secrétariat international pour discuter :

- a) organisation du parti,
- b) rapports du P. O. C. avec l'Internationale.
- c) préparation du congrès national.

Après avoir entendu le compte rendu du B. P. sur ces trois chapitres, assez surpris de l'absence du représentant du S. I. qui devait se trouver en Italie depuis le 5... et qui a envoyé un télégramme de Paris pour renvoyer la réunion au 20... seulement dans la soirée du 8...

Reconnaît en tout ceci la désorganisation dans laquelle se débat le S. I. par l'incapacité de ses cadres et par manque de sens de responsabilité.

Approuve l'activité organisationnelle du B. P. au milieu de grandes difficultés de tous ordres, en particulier d'ordre économique.

Salue la reprise de la publication de l'organe du parti comme un signe de vitalité du P. O. C.

Félicite le camarade Mangano pour l'allure prolétaire et révolutionnaire donnée au journal.

Déplore l'attitude ouvertement fractionnelle du S. I. envers le P. O. C. aussi bien que pour son activité d'encouragement aux fractions qui existent dans certaines sections de la IV<sup>e</sup> Internationale.

Déplore l'attitude fractionnelle tenue par le S. I. envers le Parti Communiste Révolutionnaire (anglais) jusqu'à l'amener au bord de la scission.

Déplore l'attitude du S. I. envers la majorité de la section française de la IV<sup>e</sup> Internationale.

Réprouve le S. I. pour son attitude confusionniste envers le S. W. P. comme envers le W. P., qui rend désormais impossible une quelconque unification.

Déplore l'esprit sectaire de la majorité du C. E. I. manifestée dans le criterium fractionniste suivi pour la détermination des différentes catégories des partis pour leur représentation au congrès mondial.

Demande la démission du S. I., car il le considère comme un organe de parti et non pas comme la direction de l'Internationale.

Approuve la ligne donnée à la préparation du congrès national en déplorant l'absence de toute intervention dans les discussions des peu nombreux inscrits au Parti qui, encouragés par le S. I. disent être en désaccord.

Approuve Foggia comme lieu de réunion du premier congrès du Parti en reconnaissant que de Foggia fut lancée pour

la première fois le mot d'ordre de la constitution de la section italienne de la IV<sup>e</sup> Internationale.

Décide de diffuser le présent ordre du jour dans toutes les sections de l'Internationale.

Charge les camarades M. et G., dans le cas où ils auraient la possibilité de participer au prochain Plenum du C. E. I., d'illustrer cet ordre du jour.

Le Secrétaire général.  
Pour le B. P.,

## Lettre du S.I. du 21 juillet

Camarades,

Nous avons reçu vos lettres du 5 et 13 juillet ainsi que la résolution votée par votre C. C.

Nous répondons à vos accusations ainsi qu'à toute la politique irresponsable dans laquelle vous engagez avec tant de légèreté votre organisation par la voie du B. I. et au prochain C. E. I.

A ce propos, nous vous demandons si vous êtes prêts à publier dans un numéro de votre B. I. et dans un délai de vingt jours après la réception de ces documents traduits en italien, les textes suivants :

- a) une série de lettres échangées entre vous et nous,
- b) un article du camarade Pablo sur la politique que votre direction suit actuellement,
- c) un projet de programme d'action pour l'organisation italienne.

Le S. I. publiera en français les mêmes textes en y incluant une traduction complète de votre « Schéma di tesi » paru dans le numéro 1 de votre B. I.

Dans le cas où vous seriez dans l'impossibilité de garantir dans le délai de vingt jours cette publication, le S. I. se chargera d'éditer lui-même, en italien, un supplément du B. I. contenant ces textes et vous demandera de le diffuser parmi les militants de votre organisation.

En ce qui concerne l'arrivée retardée de notre représentant, nous exprimons notre indignation devant vos accusations et nous regrettons votre manque complet de compréhension pour les difficultés et les obstacles au milieu desquels nous sommes obligés de poursuivre notre travail.

Notre représentant, malgré tous nos efforts, n'a pu obtenir ses visas nécessaires et il a été obligé de remettre son voyage pour une date ultérieure qui malheureusement n'est pas encore complètement fixée.

Vous avez tenu la réunion de votre C. C. qui devait discuter nos propositions en l'absence de notre représentant et vous avez profité de cette occasion pour vous livrer à une attaque démagogique contre le S. I.

Malheureusement, le S. I. ne dispose pas actuellement pour son propre représentant des sommes énormes qu'il a versées à vos représentants lors du dernier C. E. I., pour leur faciliter leur arrivée à son siège. Dès que notre représentant sera en mesure de partir nous vous le ferons savoir immédiatement et nous vous demandons de tenir à la date qui vous convient une nouvelle réunion du C. C. à laquelle notre représentant aura la possibilité de s'exprimer. Nous nous réjouissons de la présence possible de vos représentants au prochain C. E. I. et nous vous déclarons que nous sommes prêts à financer votre voyage si les dépenses se maintiennent dans les limites raisonnables pour notre budget et si elles n'atteignent pas des sommes exorbitantes par rapport à notre budget comme la dernière fois.

Avec nos salutations fraternelles.

Pour le S. I.

## II. — La situation italienne et les tâches du P. O. C.,

par BRUNO

La situation italienne depuis la fin de la seconde guerre impérialiste mondiale est caractérisée par une crise très importante du capitalisme italien et par l'impossibilité pour la bourgeoisie de résoudre cette crise dans le cadre de la superstructure « démocratique » gouvernementale.

La bourgeoisie italienne qui a utilisé le fascisme comme méthode totalitaire de gouvernement pour briser la classe ouvrière à la fin de la première guerre mondiale — aidée en

cela par le parti socialiste — a engagé le pays pendant les vingt ans de domination de Mussolini dans la voie de l'expansionnisme colonial et de la recherche de « formules » et de « plans » pour régénérer le capitalisme italien décadent et donner à la structure de son économie — une des plus faibles de l'ensemble des impérialismes mondiaux — une base plus large par la recherche de marchés et matières premières en Albanie et en Ethiopie. La faible structure de l'impérialisme italien a